

Pièces jointes : Ordre du jour et texte des résolutions
Formulaire de vote par procuration
Notice explicative des procédures de vote
Procès verbaux des assemblées générales
des 2 et 9 juin 2017
Formulaire de candidature au Comité directeur

Rouen, le 4 mai 2018

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Madame, Monsieur, Cher adhérent,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Rouen Olympic Club aura lieu :

**le mercredi 23 mai 2018 à 18h30
en salle de réunion de la patinoire
Centre Guy Boissière – Ile Lacroix
76100 ROUEN**

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Adoption du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale Ordinaire du 2 juin 2017
- Adoption du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale Ordinaire du 9 juin 2017
- Lecture et approbation du rapport moral et financier de l'association
- Affectation du résultat
- Approbation des comptes de l'exercice clos du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017
- Vote du budget prévisionnel pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019
- Fixation du montant des cotisations pour la saison sportive 2018-2019
- Mandats du Comité Directeur :
 - Ratification de nomination de membres
 - Démission d'un membre

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 14, point 3 de nos statuts, seules les questions inscrites à l'ordre du jour peuvent être débattues lors de l'assemblée générale.

A cet égard, les membres de l'association peuvent faire inscrire une question à l'ordre du jour, dans les conditions prévues au même article des statuts : *« l'assemblée délibère sur les seules questions inscrites à l'ordre du jour. Sont considérées comme telles, en plus de celles légalement obligatoires, les questions des membres adressés au Président, par tout moyen écrit (par courrier postal ou électronique), 8 jours ouvrables maximum avant la date de tenue de l'assemblée générale. »*, soit le 14 mai 2018.

Seuls les membres présents à l'Assemblée Générale pourront prendre part aux votes.

Nous espérons votre présence, mais au cas où vous ne pourriez assister à l'Assemblée Générale, vous trouverez :

- le formulaire de vote par procuration
- une note explicative de la procédure vous permettant de vous y faire représenter.

Au cas où le quorum ne serait pas atteint le Président convoque d'ores et déjà une nouvelle Assemblée Générale Ordinaire

**le mardi 29 mai 2018 à 18h30
en salle de réunion de la patinoire
Centre Guy Boissière – Ile Lacroix
76100 ROUEN**

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher adhérent, l'expression de notre respectueuse considération.

Le Président

Le Secrétaire